



## CTA Abonder les DHG

Avec la réforme du lycée et du bac disparaîtront l'année prochaine les options d'exploration et de complément d'EPS.

Dans notre académie, afin de continuer à maintenir l'offre horaire de cet enseignement (5h en seconde et 4h en 1<sup>o</sup> et T), il est donc nécessaire d'abonder les DHG des établissements : (à compléter...)

Deux raisons essentielles :

- Les élèves actuellement en seconde suivant l'enseignement d'exploration EPS sont les otages de la réforme, car ils et elles ne peuvent le poursuivre par l'enseignement de complément en première et terminale. Les familles et les élèves se sentent légitimement floués par l'institution dans cette rupture du contrat de formation. *L'Ecole de la confiance* prônée par notre Ministre nécessite le maintien de l'offre de formation en volume horaire pour tous ces élèves qui se sont engagé.es dans cette option avec bien souvent une volonté d'orientation en STAPS.
- Dans l'attente d'un enseignement de spécialité en EPS, dont tout le monde s'accorde à dire qu'il va advenir prochainement, il nous paraît important que ces établissements conservent le volume horaire leur permettant de continuer à mettre en place les formations proposées. Il ne faut pas hypothéquer l'avenir et perdre ce riche contenu d'enseignement, qui peut servir de base au futur programme d'un enseignement de spécialité.